

Communiqué de presse

le 23 avril 2020

Covid-19 : 1 million de masques offerts par les entreprises du médicament aux équipes de la Croix-Rouge française

Des masques de protection pour les acteurs du système de soins. Mobilisées depuis le début de la pandémie pour assurer la continuité d'activité et permettre l'approvisionnement de médicaments indispensables aux soins dans les hôpitaux et les pharmacies, les entreprises du médicament vont offrir 1 million de masques chirurgicaux à la Croix-Rouge française qui a fait part de ses besoins pour assurer correctement ses missions de soins auprès des patients et des personnes en difficulté.

- 500 000 masques sont à destination des personnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par la Croix-Rouge française,
- 500 000 masques seront distribués aux bénévoles de la Croix-Rouge qui œuvrent auprès des personnes vulnérables (secourisme, livraisons solidaires de biens de première nécessité, distribution de médicaments aux personnes isolées, maraudes...).

Ces masques de protection seront mis à disposition dans les jours à venir et au fur et à mesure de leur disponibilité durant les prochaines semaines.

Cet engagement collectif des entreprises du médicament, au travers du Leem, est rendu possible grâce au concours de Tulipe (Urgence et solidarité internationale des entreprises du médicament), association reconnue d'intérêt général qui fédère les dons de médicaments des laboratoires pharmaceutiques.

Contacts presse Leem :

Stéphanie BOU - tél : 01 45 03 88 38 - email : sbou@leem.org

Virginie PAUTRE – tél : 01 45 03 88 87 - email : vpautre@leem.org

Elisa MAHDADI - emahdadi@leem.org